

La Véloroute du lac Champlain : une première route cyclable entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Venise-en-Québec

Saint-Jean-sur-Richelieu, 2 août 2021 – Tourisme Haut-Richelieu (THR) est fier d’annoncer la confirmation du financement nécessaire pour les volets 1 et 2 du projet de développement de la Véloroute du lac Champlain et pour l’amélioration des réseaux cyclables sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Le cyclotourisme est un créneau touristique prioritaire dans la région et attire des milliers de visiteurs chaque année.

Le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation accorde une somme de 162 000 \$ pour développer ce projet. THR assumera la différence, soit 63 000 \$. Tourisme Haut-Richelieu s’est doté d’une ressource afin de gouverner et déployer ce projet ; Sandra Bergeron, responsable du développement réseau cyclable, est entrée en poste le 29 mars dernier. Sa priorité est de mettre en place, à court terme, la phase 1 (sur route) de la Véloroute du lac Champlain, et, à moyen terme, la phase 2 (hors route). Tout au long des travaux, Sandra Bergeron disposera de l’aide de consultants et de spécialistes, et pourra s’appuyer sur des études environnementales, des plans et devis requis, de la signalisation, etc. Son mandat comprend également des recommandations pour les réseaux et haltes cyclables des municipalités.

Le Haut-Richelieu bénéficiera certainement du fait d’attirer davantage de cyclotouristes et d’offrir une expérience plus sécuritaire, agréable et innovante. En effet, les réseaux, les pistes, les circuits et les infrastructures actuels sont limités et ne permettent pas une expérience optimale. Plusieurs problématiques ont été soulevées dans le plan d’action réalisé par Vélo Québec en 2018 et illustrent un grand besoin de développement des réseaux cyclables du Haut-Richelieu.

« Aujourd’hui, ce sont 162 000 \$ que notre gouvernement investit pour dynamiser une partie du Haut-Richelieu. Les citoyens comme les touristes pourront profiter de la Véloroute du lac Champlain. Il y aura très certainement des retombées positives pour toute la région. C’est toujours un plaisir de contribuer à donner vie à de tels projets! »

M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l’Habitation

« Quel beau projet pour notre région! Les répercussions de cet investissement seront aussi nombreuses que positives, puisque les sommes annoncées profiteront autant à la population locale adepte de cyclisme qu’aux touristes qui souhaitent découvrir le Haut-Richelieu. Il s’agit d’un projet porteur pour Saint-Jean et je suis fier que notre gouvernement y participe! »

M. Louis Lemieux, député de Saint-Jean

« Nous sommes très heureux de l’aide financière octroyée par le gouvernement du Québec! Cela nous permet d’aller de l’avant tous ensemble et de tracer le trait d’union manquant à notre réseau. »

Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec

Le Haut-Richelieu, une région au cœur d'un réseau cyclable important

La région du Haut-Richelieu est névralgique puisqu'elle est liée à la clientèle de Montréal, mais aussi directement aux états limitrophes américains, aux Cantons-de-l'Est (Brome-Missisquoi) et à cinq MRC de la Montérégie.

Plus précisément, outre les bonifications des réseaux et des infrastructures, la création de la Véloroute du lac Champlain entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Noyan permettra de relier le Haut-Richelieu avec :

1. les états limitrophes américains, au sud ;
2. la Vallée-des-Forts, la piste du Lièvre, le Sentier du paysan et Les Jardins-de-Napierville, à l'ouest ;
3. Rouville, la Vallée-du-Richelieu, Roussillon, Longueuil et Montréal, au nord ;
4. Brome-Missisquoi et les Cantons-de-l'Est, à l'est (le circuit sera aussi relié à la Montérégiade).

Dans une lettre d'appui des MRC voisines, la MRC Les Jardins-de-Napierville se réjouit de ces développements : « Nous sommes persuadés que l'offre cyclotouristique améliorée et la création de la Véloroute du lac Champlain augmenteraient l'achalandage tant dans le Haut-Richelieu que sur notre territoire. Plus les réseaux seront attrayants et sécuritaires, plus les touristes se déplaceront pour des séjours prolongés et plus notre économie en sera gagnante. »

Un meilleur réseau cyclable permettra de favoriser les déplacements à vélo et de participer au développement du transport durable de nos régions. L'objectif du projet étant d'augmenter l'attractivité par le cyclotourisme tant pour le Haut-Richelieu que pour les municipalités environnantes, cette initiative augmentera les retombées économiques de ces régions, mais améliorera également la qualité de vie des citoyens.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Une identité visuelle a été conçue et servira à identifier et promouvoir la Véloroute du lac Champlain, et un plan de signalisation est en cours. Le balisage et la signalisation de la route cyclable devraient être achevés dans les prochains mois. Le parcours est disponible sur l'application *Ride with GPS* et prochainement sur l'application ONDAGO.

Pour le moment, la Véloroute du lac Champlain emprunte le rang Saint-Louis, mais nous souhaitons prioriser le rang du Bord-de-l'Eau (route 225) pour son paysage bucolique et sa proximité de plusieurs attraits touristiques. Un plan d'aménagement sera réalisé pour rendre ce tronçon sécuritaire pour les cyclistes.

La phase 2 de la Véloroute du lac Champlain comprend des études de faisabilité pour développer un trajet hors route qui relierait Venise-en-Québec et Saint-Jean-sur-Richelieu à Noyan. Avec cette nouvelle infrastructure, les cyclistes pourront ainsi traverser vers Lacolle, puis revenir à Saint-Jean-sur-Richelieu par le réseau cyclable existant.

– 30 –

Pour renseignement :

Sandra Bergeron, responsable du développement réseau cyclable, Tourisme Haut-Richelieu
bergerons@tourismehautrichelieu.ca | Cell. : 514 943-3967